



---

PROJET « Renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique de la population et prévention des effets du COVID 19 dans la région de Saint Louis, Sénégal. » EXP. AACID 0C073/2020.

**TERMES DE REFERENCES POUR LES TRAVAUX  
D'INSTALLATION D'UN RESEAU D'ADDUCTION EN  
EAU POTABLE A BELE KELLE.**

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

---

Le projet « Renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique de la population et prévention des effets du COVID 19 dans la région de Saint Louis, Sénégal », est mis en œuvre par ENDA PRONAT en partenariat avec Solidaridad Internacional Andalucía (SIA). Il est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID –Junta de Andalucía). Son objectif est d'améliorer la disponibilité d'aliments sains et de l'eau pour l'agriculture et la consommation domestique dans le village de Belel Kelle et sensibiliser sur la prévention du Covid-19 dans les villages de Belel Kelle, Diama Alwaly y Gamadji Saré.

Entre autres activités déjà réalisées dans ce projet, notamment l'aménagement et la clôture de 10 ha ainsi que la construction d'un château d'eau de 100 m<sup>3</sup> sur 20 m de hauteur.

Le présent document d'appel à soumission s'inscrit dans une dynamique de densifier le réseau d'adduction en eau potable du village de Bélel Kéllé pour permettre à tous les ménages du village de Bélel Kéllé d'avoir un accès pérenne à l'eau potable à travers leurs branchements privés, mais aussi mettre en place deux (2) bornes fontaines publiques pour garantir l'approvisionnement aux ménages n'ayant pas de branchement privé.

### **DESCRIPTION DES TRAVAUX :**

Le/la prestataire est appelé à installer un réseau d'adduction d'eau potable capable de satisfaire de manière pérenne les besoins en eau potable de la population de Bélel Kéllé.

#### **A) Installation du réseau d'adduction en eau Potable sur 1 300 mètres linières :**

Pour ces présents travaux il s'agira de réaliser :

- Une canalisation en DN 110 sur 216 ml
- Des Canalisations en DN 63 sur un total de 1 084 mètres linières
- 2 bornes fontaines

Pour plus de précision par rapport aux schémas du réseau (voir croquis en annexe).

#### **B) Dimensionnement du Réseau**

Le dimensionnement devra permettre de conserver au mieux le réseau actuel compte tenu de sa fonctionnalité et de son récent renouvellement pour la plupart avec la possibilité de réaliser une densification à la demande de la population.

Le débit de pointe de dimensionnement du réseau est obtenu en multipliant la consommation journalière de pointe par le coefficient de pointe horaire

Le coefficient de pointe horaire Le coefficient de pointe horaire exprime le comportement des usagers vis-à-vis de l'eau au cours de la journée. Il intervient dans le dimensionnement du réservoir et du réseau de distribution. Ce coefficient exprime les habitudes des

consommateurs durant la journée. Il permet la détermination des besoins à fournir aux usagers à l'heure de pointe.

Ce coefficient peut varier en fonction du degré d'urbanisation de la zone. En milieu rural ce coefficient est généralement compris entre 2 et 3. Bellel Kelle, milieu rural avec moins de 10000 habitants, le coefficient de pointe horaire (Cph) à adopter est de 2,5.

Le débit moyen à l'horizon du projet en 2070 est de 495m<sup>3</sup>/j soit 20.6m<sup>3</sup>/h.

Le débit de pointe journalière à l'horizon du projet en 2070 est de 20.6m<sup>3</sup>/h\*2.5 soit 52m<sup>3</sup>/h.

Ces travaux tiendront compte des points détaillés ci-dessous :

### **C) Caractéristiques techniques détaillées du forage, du nouveau château d'eau et des équipements existants :**

#### **C.1) Forage :**

- Profondeur totale : 85,60 m
- Cote installation pompe : 42 m
- Profondeur équipée : 85,60 m
- Niveau supérieur crépine : 62,40 m
- Niveau inférieur crépine : 81,40 m
- Niveau statique : 23,90 m
- Rabattement : 6 m
- Diamètre chambre de pompage : 8 pouces
- Volume d'eau contenu dans le forage : Capable de produire 45m<sup>3</sup>/h sans assécher le forage

#### **C.2) Château d'eau :**

- Capacité : 100 m<sup>3</sup>
- Hauteur : 20 m

#### **C.3) Équipements de pompage motorisé :**

- Puissance de la pompe immergée : 11 kW
- Puissance du groupe électrogène : 30 kVA
- Débit de la pompe : 43 m<sup>3</sup>/h

## **II- METHODOLOGIE ET APPROCHE :**

---

Le/la prestataire est appelé à développer une approche participative et inclusive qui informe, implique et associe les populations dans la réalisation des activités inscrites dans les présents TDR. Enda Pronat en tant que maître d'ouvrage veillera à ce que les différentes parties prenantes (Brigade de l'hydraulique, bureau COPIFOR) soient impliquées dans le processus de mise en place du réseau afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations durant le déroulement des travaux mais également le respect des engagements signés.

Pour ce faire, le/la prestataire devra intégrer dans la démarche les phases suivantes :

- Une réunion de prise de contact avec le maître d'ouvrage Enda PRONAT, ses partenaires de mise en œuvre (Brigade de l'hydraulique et bureau COPIFOR) pour des ajustements au besoin et le cadrage technique et méthodologique de la mission ;
- Des interviews avec la population durant la phase d'exécution des travaux pour les associer davantage en vue de mieux répondre à leurs préoccupations sur la base du tracé à adopter pour le réseau ;
- La valorisation de la main d'œuvre locale pour ces travaux si nécessaires ;
- La formation du personnel d'exploitation sur le fonctionnement des vannes et à l'entretien du réseau d'adduction en eau Potable ;
- La remise du rapport provisoire des travaux en version Word ;
- La réception provisoire des travaux d'installation du réseau d'irrigation ;

### **III- LIVRABLES :**

---

L'entreprise prestataire devra obligatoirement livrer les produits suivants :

- Un calendrier de travail qui informe sur la chronologie de l'exécution des travaux avant démarrage des opérations sur le site ;
- Le rapport provisoire des travaux d'installation du réseau en version Word ;
- Le rapport final des travaux d'installation du réseau ;

### **IV- PROFIL ET EXPERIENCES**

---

Pour que sa soumission soit valable, le/la prestataire devra fournir une offre technique, accompagnée d'un bordereau des prix dans son offre financière ainsi que les pièces administratives ci- après :

- Un argumentaire de deux (2) pages maximum qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
- Un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les exigences de ces travaux ;
- Un document technique présentant les caractéristiques des différentes conduites, les pièces de toute assujetti et précisant le personnel à mobiliser lors des travaux ;
- Un devis estimatif pour ces présents travaux et un bordereau des prix ;
- Les diplômes et qualifications pour chaque profil de l'équipe technique et le nombre d'années d'expériences ;
- Les références (Attestations de services délivrées par des maîtres d'ouvrage) pour justifier que l'entreprise avait effectivement exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés des travaux d'installation de réseau d'adduction en eau potable ;
- La connaissance de la zone du projet et de la langue poulaar serait un atout.

## **V- DUREE DE LA MISSION :**

---

Le délai de réalisation des ouvrages est de 21 jours calendaires, à partir de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## **VI- DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES :**

---

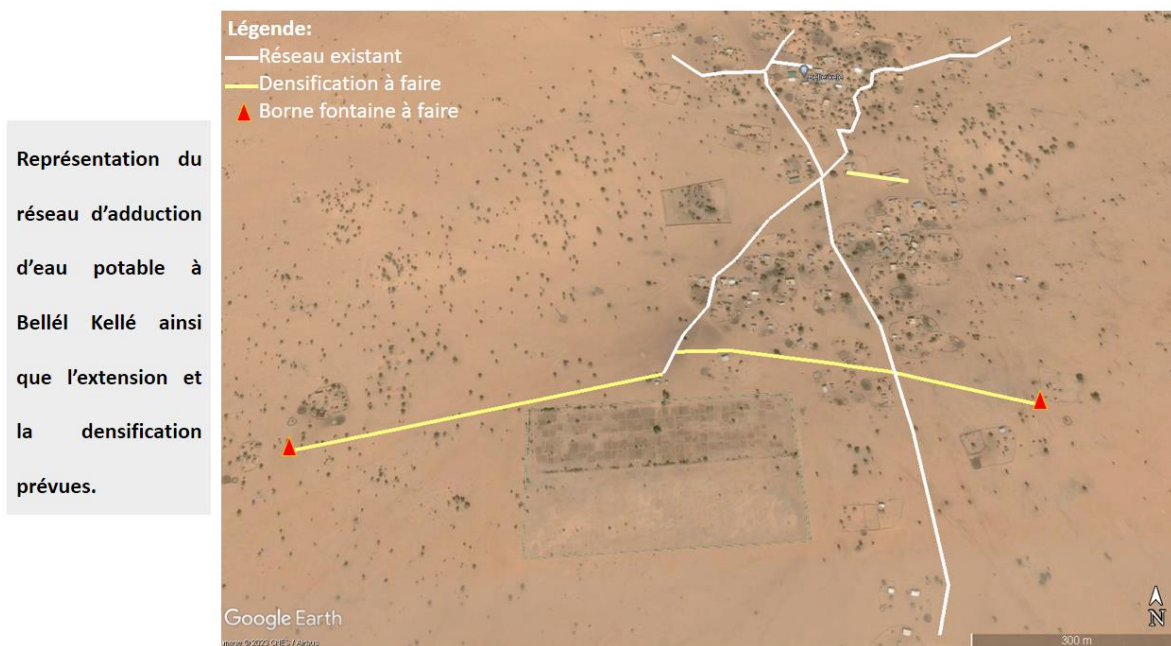
La date limite du dépôt des offres est fixée le 02 Juillet 2023 à 17h 00 GMT. Les offres technique et financière en langue française devront être envoyées aux adresses électroniques suivantes :

[pronat@endatiersmonde.org](mailto:pronat@endatiersmonde.org);

[sia.senegal@solidaridadandalucia.org](mailto:sia.senegal@solidaridadandalucia.org)

## ANNEXES : TRACE DU RESEAU

### ANNEXE 1 : Vu aérien du réseau



### ANNEXE 2 : Croquis et dimensionnement du Réseau

Essai de représentation de l'extension et de la densification du réseau d'adduction d'eau potable à Bellél Kellé

